

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

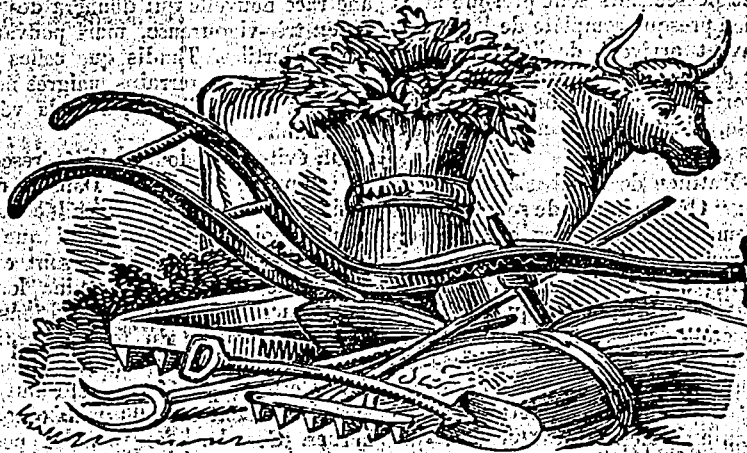
**ABONNEMENT:**  
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

S'il y a guerre, la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



**ANNONCES:**

1re insertion, 8 cts. la ligne 2e ete. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enparons-nous du sol, et nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### Des légumineuses fourragères

#### DU TRÈFLE ROUGE

(Suite.)

**Culture du trèfle rouge pour ses graines.** — Exposition. — Le trèfle que l'on cultive expressément dans l'intention de lui faire donner des graines, doit être semé dans un champ où l'air est constamment renouvelé. Ce renouvellement incessant de l'air est d'une absolue nécessité non-seulement pour le trèfle, mais pour toutes les autres plantes dont le produit principal est de la graine. Un air stagnant s'oppose à la diffusion du pollen (poussière fécondante) et empêche par conséquent la fécondation; car, partout où l'air est à peine agité, la majeure partie du pollen tombe à terre et un grand nombre de plantes sont stériles.

La pluie, en délayant le pollen des fleurs, le fait éclater et l'entraîne, et c'est là une des premières causes de la coulure d'une grande quantité de fruits ou de graines dans les années défavorables; mais c'est un mal auquel il est actuellement impossible au cultivateur de remédier.

Cet admirable phénomène de la fécondation dans toutes les plantes est d'une immense importance en agriculture. En effet, c'est à cette délicate opération que tiennent toutes les espérances du cultivateur. Si elle venait à manquer, toutes les récoltes de grains et de fruits manqueraient complètement. Mais la divine Providence dans son admirable sagesse fait produire aux plantes une quantité de pollen tellement considérable, elle a tellement multiplié les agents auxiliaires de la fécondation, air constamment renouvelé, insectes de toutes espèces, que cet accident ne peut jamais avoir lieu que sur une surface relativement très-restreinte.

M. Naudin nous donne dans l'Encyclopédie de l'Agriculteur, d'excellentes dissertations sur ce beau phénomène de la fécondation.

Jusqu'à ce jour, l'agriculture et même le jardinage ont

tenu peu de compte de ce grand phénomène physiologique de la fécondation; mais le temps n'est peut-être pas éloigné où l'on comprendra qu'il appartient à l'homme de le diriger. Déjà les jardiniers savent que les races et les variétés des mêmes espèces s'altèrent et perdent même toute leur valeur, lorsque, étant cultivées à proximité les unes des autres, leurs pollens se mêlent. L'abâtardissement, comme on le comprend sans peine, n'arrive pas immédiatement, il porte sur les générations suivantes. Il est donc essentiel, lorsqu'on tient à conserver pures ces races et ces variétés, de les éloigner assez les unes des autres pour éviter cette fâcheuse promiscuité (mélange) dans laquelle les insectes ailés, si utiles dans d'autres circonstances, jouent le premier rôle.

Il en est de même de la fécondation croisée; métrissage ou hybridation, qui peut devenir entre les mains du cultivateur intelligent la source de grandes améliorations. Par elle, il pourra communiquer à un fruit recommandable seulement par son volume, l'arôme ou la saveur exquisée d'un fruit plus distingué dont la taille est moindre; il obtiendra de même des races plus vigoureuses, plus précoces ou plus tardives, suivant la combinaison qu'il aura faite; il améliorera, de même des plantes de simple agrément, comme l'ont fait les jardiniers de l'Angleterre..... Il pourra aussi en préservant de mauvais croisements, certaines variétés accidentelles qui n'ont pas encore de stabilité, créer des races nouvelles qui combleront quelque lacune de l'agriculture.....

Ces quelques lignes donnent l'explication des conseils que nos lecteurs trouveront dans nos causeries précédentes; par exemple, à propos du chou, nous disions que, pour avoir de bonnes graines de cette plante, il faut l'éloigner de celles de la même famille, c'est-à-dire de toutes les crucifères, telles que navets, raves, etc., en fleurs, et cela, afin d'éviter ces croisements si désavantageux d'après les meilleurs agronomes.

Nos lecteurs nous pardonneront cette digression, en faveur de l'importance du sujet. D'ailleurs, comme les occasions de parler de ces phénomènes si importants au point de vue agricole, et malheureusement si peu connus, se présentent rarement, nous

avons essayé de combler cette lacune d'une manière aussi précise que possible.

Mais revenons à notre sujet principal. L'air stagnant est donc un empêchement notable à la fécondation des fleurs. Cependant, il ne faut pas conclure de cet avancé, que tous les vents favorisent également cette fécondation; bien au contraire, certains vents froids et desséchants sont presque aussi préjudiciables qu'une stagnation presque complète de l'air. Les vents froids et secs qui souvent arrivent de l'Ouest vers le temps de la floraison sont une des principales causes de la *coulture*. De sorte que, tout en favorisant le renouvellement de l'air, il faudra, autant que possible, abriter le champ de trèfle à graines contre ces vents froids et secs.

**Changement de semences.**—Mathieu de Dombasle disait à ce sujet d'une manière générale: "On recommande souvent dans la pratique agricole les changements de semences, et beaucoup de cultivateurs prétendent y trouver des avantages réels. Mais ces avantages ne peuvent résulter que de l'imperfection des semences récoltées par le cultivateur lui-même, et qu'il échange contre d'autres. Cette imperfection peut avoir des causes, soit dans la nature d'un terrain peu propre à tel genre de produit, soit dans des procédés de culture vicieux ou dans des accidents de température, soit dans le défaut de soins à nettoyer la semence et à la purger de plantes nuisibles. Il est certain que lorsqu'un de ces vices se rencontre dans les semences récoltées par un cultivateur, il convient qu'il aille chercher ailleurs celles qu'il doit employer. Mais toutes les fois que l'on a récolté chez soi du grain bien conditionné, on ne peut trouver aucun avantage à ces changements de semences. Une expérience constante et des observations attentivement portées sur ce sujet pendant fort longtemps, me permettent de dire que, dans ma conviction, il n'y a aucun fondement à l'opinion répandue sur ce sujet chez un assez grand nombre de cultivateurs; et si, dans quelques cas particuliers, on a pu réellement remarquer une amélioration dans les récoltes à la suite d'un changement de semences, cela a été dû à l'imperfection des grains que l'on avait récoltés, et nullement à ce qu'on aurait employé des semences dans les terrains différents, par leur nature, leur situation ou leur climat; de ceux dans lesquels ils avaient été récoltés."

Tout ce passage de Mathieu de Dombasle est marqué au coin d'une expérience consommée, et presque tous les écrivains agricoles abondent dans ce sens. Il y a certainement des exceptions à cette règle; car où sont, surtout en agriculture, les règles générales qui ne souffrent pas d'exceptions? Mais elles sont excessivement rares et ne servent même qu'à confirmer le principe. Très souvent les changements de semences ne servent qu'à remplacer des graines de bonne qualité par d'autres qui laissent à désirer sous ce rapport.

Pour le trèfle en particulier, ces changements sont parfois très-utiles pour obtenir de cette plante une abondante production de fourrage et surtout de graines. Ainsi, si on ne peut donner au trèfle à graines qu'un sol qui ne lui est pas convenable, si par exemple, on se trouve forcé de le cultiver dans des terrains substantiels, riches et frais, les graines ne pourront que très-rarement se développer en bonne condition. Ces terrains qui, d'ailleurs, sont les plus recherchés pour la production du fourrage, sont, au contraire, comme on peut le voir dans notre dernière causerie, les moins convenables à la production des graines.

L'excès de végétation des parties herbacées, tiges et feuilles, a presque toujours pour résultat immédiat, la production d'un grain maigre et mal constitué.

Les terrains qui manquent de fertilité n'ont pas de meilleurs effets sur la qualité des graines; mais pour une raison bien différente de la première. Le peu de nourriture qu'ils peuvent

offrir aux plantes ne suffit pas à produire de végétaux vigoureux, ni de graines bien nourries.

Dans ces mauvaises circonstances, si l'on persiste à cultiver le trèfle pour ses graines, on verra ces dernières dégénérer d'années en années. Après un certain nombre de générations, les graines constamment reproduites sur les sols riches donneront une race nouvelle qui donnera des plantes douées d'une végétation très-vigoureuse, mais pouvant à peine donner quelques graines fertiles. Tandis que celles que l'on s'est attaché à reproduire sur les terrains maigres ne pourront donner naissance qu'à des tiges délicates, dont la végétation est lente et le produit faible.

On évite cette double dégénérescence en changeant de temps en temps de semences. Dans ce cas la meilleure graine de trèfle est celle qui a été récoltée dans un terrain plus léger et un peu moins riche que celui que l'on recommande pour la production du fourrage; ce sont ces terrains qui donnent la plus riche récolte d'une graine lourde, bien nourrie et qui a muri dans les meilleures conditions possibles.

La préparation du terrain destiné à la production des semences de trèfle doit être exécutée avec un soin tout particulier. Cette préparation a pour but, non-seulement d'opérer un ameublissement complet, mais encore de détruire les mauvaises herbes. Ces dernières plantées, nos lecteurs se le rappellent, nuisent considérablement au trèfle cultivé pour son fourrage; mais les dommages sont encore plus grands, lorsqu'on cultive la plante pour ses graines. Aussi, doit-on apporter dans cette préparation du terrain des soins minutieux. L'augmentation des travaux seront d'ailleurs plus que compensés par le rendement plus élevé que l'on obtiendra.

## REVUE DE LA SEMAINE

Nous n'avons rien d'important à noter depuis notre dernière Revue, à l'exception de deux projets de loi: l'un, pour amender la loi actuelle d'élection, de manière à empêcher la corruption; l'autre, pour fixer le taux de l'intérêt.

Voici, d'après le *Courrier du Canada*, les principaux dispositifs de la loi d'élection:

"Ont droit de voter tous les francs tenanciers possédant dans les divisions rurales une propriété de \$200; tout locataire ou fermier ayant un bail écrit de \$20 par année; dans les villes et les villages incorporés tous ceux qui peuvent prouver par reçu ou autrement qu'ils ont un revenu annuel de \$400.

"Auront droit de vote dans les cités, les propriétaires d'immeubles valant \$400; les locataires payant \$30 de loyer.

"Trois commissaires nommés par le gouvernement feront les listes électorales. Ces listes, après être restées ouvertes pendant deux mois pour permettre les rectifications, seront soumises aux juges de comté dans Ontario et le Nouveau-Brunswick, et aux juges de circuit à Québec et à la Nouvelle-Ecosse, puis seront en dernier lieu revisées par des avocats commissaires.

"Les élections pour les chambres locales et pour les chambres fédérales se feront le même jour dans chaque division électorale.

"La qualification des membres reste fixée à \$2,000.

Quant à la nouvelle loi sur l'intérêt, voici quelles sont les résolutions que l'honorable Ministre des Finances a proposées aux Chambres:

10. Le taux de six pour cent par année continuera d'être le taux légal d'intérêt dans tous les cas où, d'après la convention des parties ou d'après la loi, un intérêt est payable, et qu'aucun taux n'a été fixé par les parties par écrit ou par la loi.

20. Tout taux d'intérêt, n'excédant point huit pour cent par année, pourra être payé d'avance ou autrement, et, une fois payé, pourra être retenu; ou ce même taux pourra être stipulé par écrit et recouvré.

30. Si un taux, plus élevé que huit pour cent, est stipulé, ce taux sera *ipso facto* réduit à six pour cent, par année, par forme de peine, et ce dernier taux seulement sera recouvrable; et si un taux, plus élevé que huit pour cent par année, est payé, l'excédant du taux payé en sus de six pour cent par année sera recouvrable par les parties qui l'auront payé, pourvu que l'action pour recouvrer soit intentée dans les six mois à compter du paiement.

40. Toutes lois antérieures, relatives à l'intérêt et à l'usure, sont abrogées.

50. Les dispositions précédentes s'appliqueront à tout prêt ou contrat de prêt ou pour l'usage d'une somme d'argent, fait le ou après le jour de prochain.

60. Ces résolutions ne s'appliqueront à aucune personne ou corporation qui, en vertu de quelque loi existant ou des dispositions d'une charte ou d'un acte d'incorporation, peut maintenant stipuler et recevoir légalement un taux d'intérêt plus élevé que huit pour cent.

Du 13 au 21 mai, Mgr. l'Archevêque a donné la confirmation à 1216 enfants, tant de la ville de Québec que des faubourgs.

Samedi dernier, le 22, Mgr. l'Archevêque de Québec a conféré la prêtrise à MM. J. Quinan, H. Paquet, P. Dassylva et Jos. Bén. Soulard; le diaconat à M. Max. Hudon. MM. Soulard et Hudon sont du Collège de Ste. Anne.

On écrit de Rome à la *Gazette du Midi* en date du 14 avril: "Hier le Saint Père, a donné audience à un lord anglais qui lui a présenté une calotte papale remplie de livres sterling; le gland de cette calotte est fermé par un diamant d'une grosseur et d'une valeur fabuleuse. L'Anglais, après avoir présenté sa magnifique offrande, a ajouté, avec le flegme de sa nation, qu'il ne donnait cette calotte qu'à condition que le Pape lui abandonnât la sienne. Pie IX a souri, il a sonné, s'est fait apporter une autre calotte, et, étant celle qu'il portait, il l'a tendue au lord, qui la gravement mise dans sa poche en disant avec calme qu'il n'avait jamais été aussi content de sa vie."

On lit ce qui suit dans une lettre de Madrid, publiée par l'*Univers* du 1er mai:

"Depuis la semaine sainte, où la population de Madrid a manifesté ses sentiments chrétiens d'une façon si éclatante, je m'aperçois que les éléments du mal sont en baisse. Toutes les classes de la société sont aujourd'hui unanimes sur ce point: "C'est que l'on a perdu au change en changeant de maîtres. "Le dernier ministère tout mauvais qu'il fut, valait cent fois mieux que ce que nous avons à présent." Voilà ce que l'on dit:

"Cela vous indique qu'il y a réaction à Madrid en faveur d'Isabelle. Le fait est patent; il me surprend, et comme correspondant impartial je dois vous le signaler.

"L'autre jour, j'en ai eu une preuve frappante au Congrès. On y discutait un des chapitres de l'interminable constitution élaborée par MM. Olozaga, Rios-Rosas, Aguirre, etc., etc. Le suffrage universel venait d'être l'objet des attaques d'un député fonctionnaire de l'Etat. Un républicain fort sagace, M. Figueras, crut y voir une manœuvre; il en accusa le gouvernement, qu'il dauba d'importance et sur ses divisions et sur son désespoir. "Non, s'est-il écrié, vous n'avez pas de roi, et vous n'aurez pas de roi. Si vous faites la guerre civile, vous êtes perdus. Il ne vous reste qu'une alternative: ou la restauration ou la république."

"Ces paroles n'ont excité aucun murmure. La salle et les

tribunes les ont saluées des plus vifs applaudissements. J'en étais confondu. J'ai oui dire par des députés que ces paroles n'avaient pas été prononcées sans intention, et que M. Figueras lui-même était convaincu qu'il n'y a pas d'autre solution.

"Dès le lendemain du 29 septembre, des personnes fort judicieuses ont entrevu ce résultat. On s'entretient déjà, dans les cercles et réunions intimes, de la prochaine rentrée de S. M. la reine Isabelle II.

"A Dieu ne plaise que je veuille froisser, en quoi que ce soit, les sentiments des carlistes mes amis. Mais je ne puis m'empêcher d'exposer des faits qui crévent les yeux des moins clairvoyants. Selon moi, les partisans de don Carlos ont perdu un temps précieux. C'était après le 29 septembre qu'il fallait se mettre en campagne."

Dans une autre correspondance on lit ce qui suit: "Les Cortès ayant décidé que l'Espagne serait monarchique, et le futur roi n'étant pas encore désigné, le droit est pour tous les partisans d'un souverain quelconque; mais on connaît, du reste, les procédés révolutionnaires: à l'heure qu'il est, en Espagne, libéral veut dire despote et intolérant. Les monarchistes ou carlistes sont, au contraire, les défenseurs de toutes les libertés."

### Colonisation et émigration

#### PLANTATION D'ÉRABLES.

(Suite, voir numéro du 20 mai.)

Un citoyen de l'Etat de New-Hamshire suggère la plantation et la culture raisonnée de l'érable à sucre (*acer saccharinum*), et d'en faire des vergers. C'est un plan qui n'est pas nouveau; mais le produit serait toujours comparativement peu et trop éloigné pour porter les planteurs à y avoir recours. L'érable croissant très lentement, le produit de cet arbre planté ne dédommagerait jamais assez le propriétaire de la privation du terrain couvert par ce verger, ni de la peine qu'il faudrait se donner pour le cultiver jusqu'au temps où les érables pourraient être entaillés pour l'écoulement de leur eau:

Mais les érables plantés en verger, en attendant le temps où ils pourraient être entaillés, c'est-à-dire le temps où ils auraient atteint la grosseur d'au moins 15 pouces de diamètre, pourraient former de charmants bosquets. Ce serait toujours une grande jouissance, et il me semble que la proposition de notre philosophe mérite bien un essai pour cette fin au moins.

D'ailleurs, lorsqu'on a en vue de se donner le luxe d'un bosquet d'érables, il est préférable de le faire d'érables rouges. Ceux de cette espèce croissant généralement dans les lieux humides, sont bien plus précoces et leur feuillage est bien plus beau, mais leur eau est moins saccharine.

Quelquefois les herbes croissent avec abondance au pied des arbres plantés, et, outre qu'elles y occasionnent trop d'humidité et de fraîcheur, elles empêchent les rayons du soleil d'avoir leur influence sur leurs racines de manière à les disposer à absorber plus facilement les substances nutritives de la terre. C'est alors que, pour leur procurer le bénéfice de cette influence salubre et vivifiante, il faut sarcler au pied les arbres plantés, et quelquefois les autres, bien que plus forts et plus durables.

Au lieu d'arbres plantés pour servir d'abri aux animaux domestiques, on pourrait leur en donner un au moyen de remises érigées en plein champ, couvertes simplement en planches brutes et ouvertes de tout côté, et, s'il y en avait deux et même trois par parc, ce serait mieux, surtout en les érigeant à grande distance l'une de l'autre. Il faudrait consacrer pour cette fin, un

espace plus ou moins grand et en proportion du nombre d'animaux à abriter, et ils seraient sans doute heureux d'en profiter. En outre, ces remises, lors des pluies froides et abondantes, en automne surtout, mettraient les animaux à même de s'y abriter pendant un certain temps. Ouvertes de tout côté, les animaux pourraient y entrer et en sortir sans gêne et sans risque, les plus faibles, d'être foulés et battus par les plus forts. Ceux-ci ne pourraient donner que la chasse aux autres qui seraient toujours à même de sortir par quelque côté.

Un moyen sûr, mais plus long, de faire une forêt artificielle, serait de semer sur le terrain que l'on veut consacrer pour cette fin, la graine des arbres forestiers.

La graine de l'érable et celle du hêtre, du merisier, du plane ou platane (la plaine), du frêne, de l'orme, du tilleul ou bois blanc sont faciles à ramasser à leurs pieds avant d'être emportées par le vent. Les enfants sont ou peuvent être généralement très-habiles à cela en saison convenable, c'est-à-dire, bientôt après leur chute. Ces graines doivent être semées de suite à l'instar de ce qui se fait naturellement dans la forêt sauvage.

Le fait est que, la pratique de ces deux moyens réunis, c'est-à-dire, la transplantation des jeunes arbres et la semence de la graine des vieux, serait une garantie de succès rapides et très-avantageux pour le propriétaire qui serait assez industrieux et patient pour y avoir recours avec soin et constance; ces soins sont d'une pratique facile.

Dans l'espace de quelques jours, celui qui aurait recours à cette première pratique, pourrait arracher et planter simultanément, avec un peu d'aide, autant de centaines de jeunes arbres au milieu desquels il pourrait faire pendant l'été, une semence de graines des vieux arbres aussi abondante et régulière que possible. Il n'est pas nécessaire de couvrir de terre ces graines dont on peut faire une semence chaque année pendant plusieurs jours de suite, s'il y a lieu; mais en les semant par fosses ou par sillons, il serait utile de les couvrir d'environ un pouce de terre végétale. L'*humus* des terrains boisés, fournirait et des graines et la terre végétale dont il serait besoin.

C'est ainsi que, dans l'espace de quelques années, les propriétaires dont les terres sont dégarnies de bois, pourraient chacun se faire une petite forêt artificielle qui serait d'abord un ornement, un embellissement fort agréable, une jouissance délicate pendant la belle saison de l'été; puis, dans la suite, un établissement profitable dont les oiseaux du ciel seraient les premiers à tirer bon parti. Heureux et empressés de le faire, ils y construiraient volontiers leurs nids, et y élèveraient leurs charmantes petites familles. Ils les nourriraient infailliblement de la vermine avide des graines de céréales semées dans les champs voisins. La chasse et la consommation qu'ils en feroient, seraient déjà, pour les propriétaires, un bienfait considérable.

Il serait au moins proportionné au nombre, au besoin et à la longueur du séjour de ces hôtes aimables, consommateurs habituels des insectes nuisibles. Or, leur nombre et leur séjour dans cette forêt naissante seraient en proportion de la quiétude et des autres avantages spéciaux qu'ils y rencontreraient disponibles pour répondre à leur besoin et à la vive sollicitude qu'ils ont pour leurs petits. Mais il faudrait avoir soin de conserver ces belles petites forêts toujours ombragées, sombres, fraîches et tranquilles. Il faudrait en éloigner tout ce qui pourrait troubler le repos et le bonheur, surtout tout ce qui pourrait y causer du bruit, des alarmes et des déprédations. Ainsi, il faudrait en interdire absolument l'entrée aux animaux domestiques surtout aux chiens et aux chats voraces et carnassiers. Avec ce soin et ces précautions prises, les oiseaux se multiplieraient heureusement en ces lieux champêtres et les feraient résonner constamment de leurs doux chants, depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil.

Lorsqu'il s'agit d'un embellissement autour des demeures, outre les arbres déjà indiqués, le liard, le bouleau, le tremble, ceux du genre *pinus*, tel que le pin, le sapin, l'épinette, mais surtout la saule exotique que l'on se procure à l'Assomption, sont des arbres fort recommandables, principalement le dernier dont la plantation se fait simplement au moyen de bâtons de l'espèce, coupés de six à huit pieds de long et plantés avec soin avant la végétation du printemps. Cet arbre prend de cette manière très-facilement racine, et, dans des conditions propices, il croît rapidement et végète tard dans l'automne. Outre ces avantages précieux, cette espèce de saule ayant un feuillage riche et fort agréable, elle fait les délices du propriétaire. Il faut avoir soin de donner à chaque bâton de ce saule comme à chaque arbre d'une autre espèce, un bon tuteur et de l'entourer d'une boîte à jour pendant au moins quelques années.

Parmi les arbres exotiques dont on veut faire des ornements et des bocages agréables, l'acacia, le maronnier et le cormier d'Ecosse (*mountain-ash*), réclament le premier rang à cause de la beauté de leur feuillage et de leurs fleurs; mais, de même que le peuplier d'Italie, ils se font difficilement au climat du Canada. Ils croissent mieux et vivent plus longtemps dans le Haut que dans le Bas Canada, surtout dans l'ouest, qui est d'ailleurs plus favorable à toute espèce de végétation. Le climat du Haut-Canada est plus doux, et la culture du sol et l'élevage des animaux y sont plus faciles et plus profitables que dans le Bas-Canada. A ces arbres exotiques on pourrait ajouter utilement notre sumac (vinaigrier), notre sureau et notre cormier des bois, et les lilas de toutes espèces. Alors, on aurait des bocages d'arbres portant tous fleurs, et plusieurs des fruits qui pourraient être utilisés.

Dans le canton de Bâle, en Suisse, "une loi spéciale oblige les gens mariés à planter six arbres au moment de leur mariage, et deux à la naissance de chaque enfant. Ces arbres doivent être plantés sur les terres de la commune. On doit à cette loi l'avantage de voir les routes de ce canton généralement bordées d'arbres fruitiers, et l'on estime à peu près les plantations qui se font par ce moyen à dix mille arbres par an." en pleine vigueur.

Si, en vertu d'une loi rurale, semblable coutume était établie et mise en pratique dans le Bas-Canada, nous pourrions avant longtemps ajouter à chacune de nos demeures de campagne un agrément agreste, un ornement pittoresque et salubre qui en augmenterait beaucoup le site et la valeur. Cette loi, pour ainsi dire domestique, devrait obliger chaque propriétaire dans les mêmes conditions, à planter le même nombre d'arbres forestiers ou fruitiers, à son choix, et à les entretenir végétant, sains et vigoureux à perpétuité, en suivant les règles prescrites pour cette fin.

En vertu de la même loi, les célibataires, propriétaires de terres, âgés de quarante ans et au-dessus seraient chacun tenu de planter six arbres, et six en sus tous les cinq ans, jusqu'à l'âge de soixante ans, et de les entretenir toujours dans un bon état, sous peine de fortes amendes. La jouissance de cet embellissement, son utilité, sa valeur seraient une ample compensation à la tâche de le faire, et les amendes une juste punition de la négligence de la remplir. Le montant de ces amendes pourrait être appliqué à l'éducation. Le fonctionnement de cette loi ferait bientôt du Bas-Canada une autre Suisse à laquelle, par sa conformation géologique et la nature de son climat, il ressemble déjà beaucoup.

Madame Campan, voulant accorder dans sa maison d'éducation d'Ecouché, une marque de satisfaction à l'élève qui aurait été constamment respectueux envers les maîtresses et bon envers ses compagnes, lui donnait le privilège de planter, après avoir fait ses preuves, un arbre de son choix dans un des

Bosquets du parc adjacent, en présence des dames et des élèves. "Rien de plus simple et de moins fastueux qu'une semblable récompense; elle laisserait pourtant de profonds souvenirs. L'arbre restait comme un engagement pris par l'élève qui seul avait le droit de le cultiver. Tandis qu'il croissait en feuillage, la jeune fille, de son côté, croissait en grâces, en talents et en qualités aimables."

"Eh bien! rien n'empêche nos institutions d'éducation supérieure d'avoir recours à la même pratique à la fois commémorative, agréable et encourageante. On pourrait chaque année faire une fête de mai qui remplacerait agréablement celle que nos ancêtres faisaient le premier de ce mois, en plantant près de la demeure du premier capitaine de milice sédentaire de la paroisse, quelquefois même de la côte seulement, un mât enjolivé, en signe de respect et de considération personnelle."

Il semble que cette pratique qui évoquerait tant et de si doux et agréables souvenirs, comporte une tâche laborieuse qui, dévolue à chaque élève, heureux qui mériterait le privilège de planter et de cultiver un arbre de son choix, conviendrait mieux aux garçons qu'aux filles, et que, initiée avec intelligence et continuée avec soin, l'établissement, comme les planteurs, pourrait en tirer de plus grands avantages. Pour s'en assurer, il faudrait que chaque élève finissant donnerait en soin, avant de laisser le collège, son arbre chéri à un ami restant, avec pouvoir de le transmettre plus tard avec le sien à un ami commun, et celui-ci à un autre, et ainsi de suite en succession, au moyen d'un arrangement translatif formel et obligatoire à perpétuité. L'honneur et les liens de l'amitié seraient la garantie de l'exécution fidèle de ce contrat synallagmatique que rien ne pourrait porter à enfreindre. Ce serait le moyen de fixer plus profondément le souvenir de la conduite honorable des disciples sensibles et bienveillants qui auraient mérité le privilège de faire ces plantations, et d'aviver les sentiments louables qui alimentent, fortifient et perpétuent les amitiés bien réglées du collège. Continuéées vives et actives, elles ont une grande influence sur les conditions ordinaires de la vie humaine. En effet, le bien moral et matériel que peut faire la sainte amitié est incalculable.

Mais j'entends le lecteur me dire: tout cela me fait l'effet de la fable du vieillard et des trois jeunes gens auxquels il proposait de faire avec lui une plantation. Ils lui dirent, avec la naïveté propre à leur âge:

"Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir?  
Autant qu'un patriarce il vous faudrait vieillir.  
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui?"

Eh! oui, et, avec le philanthrope vieillard, je réponds:

"Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui:  
J'en puis jouir demain et quelques jours encore;  
Je puis enfin compter l'aurore  
Plus d'une fois sur vos tombeaux." LA FONTAINE.

(A continuer.)

—(Courrier du Canada, 3 mai 1869.)

M.

### Immigration au lac St. Jean

On nous écrit d'Hébertville:

Je pense qu'il est monté près de cent familles ici et au lac St. Jean. Un bon nombre viennent de la Malbaie, ils ne sont pas riches. Heureusement que la récolte a été très-bonne. Voilà comment se peuple le Saguenay. Il nous est venu un petit nombre de jeunes gens de l'Isle d'Orléans, de Beauport, et quelques bons hommes du comté de Portneuf pour se fixer au lac, et à Ashamochoan; mais ceux-ci ont le gousset bien garni. Presque tous ceux qui viennent de ces paroisses ont des moyens.

### Petite chronique agricole

Nous voilà déjà parvenus à la fin de mai, et à peine les dernières traces de neige sont-elles disparues. Encore faut-il faire exception pour quelques endroits de la rive nord du fleuve, là le soleil de juin sera obligé d'achever ce que celui de mai n'a fait pour ainsi dire qu'ébaucher. Dans un mois la durée du jour aura atteint ses dernières limites pour nous, et la végétation ne fait que commencer à se réveiller. Ce n'est que ces jours derniers que les champs ont paru se couvrir d'une légère verdure, mais c'est en vain que l'œil cherche s'il n'y découvrirait pas quelques fleurs. Les arbres sont encore entièrement dépourvus, à peine voit-on les bourgeons se gonfler. Jusqu'à ce jour, ils n'ont aucunement senti la douce influence de la chaleur. Le plus souvent le ciel a été nuageux, et les vents constamment froids. Mais voici le moment où une heureuse transformation va s'opérer. Bientôt nous jouirons du spectacle d'une belle et luxuriante végétation. La terre va se parer et s'embellir. Nous jouirons en un mot de toutes les beautés et douceurs d'un mois de juin du Canada.

Les travaux des semailles interrompus depuis huit jours ont été repris à la fin de la semaine dernière, et se poursuivent avec un entrain remarquable. Espérons que nos cultivateurs n'auront plus à essuyer de fâcheux retards. A l'époque avancée de la saison où nous sommes, il n'y a pas de temps à perdre si l'on veut ensemencer la quantité nécessaire à la consommation.

Tous ces retards que l'on éprouve chaque année au retour du printemps disent combien il est sage et avantageux de labourer l'automne. Malgré tout, il s'en rencontre toujours un bon nombre qui s'obstinent à suivre leur vieille routine, et ils ont toujours mille raisons à donner pour justifier leur négligence. Ce sont en agriculture de vieux pêcheurs, esclaves de l'habitude, et destinés à mourir dans l'impénitence finale.

### FEUILLETON

## LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

### XXVIII

Comment Blanche compte s'acquitter de sa mission.

(Suite.)

A la clarté argentée de la lune qui se jouait sur les eaux calmes de la rivière, succédait dans ce canal, qui ressemblait à une caverne, une épaïsse et complète obscurité.

Jamais les bateliers ne passaient devant la sombre entrée de ce canal sans frissonner, ou sans se parler à voix basse: car on disait que du temps des rois de Bohême, c'était là, dans les donjons du château, qu'on assassinait secrètement les personnages politiques ou autres qui contrariaient les prétentions de ces monarques; on se racontait comment leurs cadavres étaient transportés secrètement la nuit, dans un bateau, par ce sombre canal, et ensevelis dans les profondeurs silencieuses de la rivière.

On prétendait encore que d'étranges soupirs et des bruits surnaturels se faisaient entendre dans cette partie de la Moldau qui baignait les murs du château, et sous l'arche par où le canal pénétrait dans l'intérieur de la forteresse.

Mais, sans se laisser effrayer par ces rumeurs dont elle avait entendu le récit, Blanche s'engagea intrépidement dans le canal; et, allumant sa lampe qu'elle plaça à la tête du bateau, elle se laissa conduire par le courant, en se recommandant à la grâce de Dieu.

### XXIX

Les prisonniers du château de Prague.

Blanche, animée d'un héroïque courage, debout dans le bateau, le guidait avec sa rame de façon à l'empêcher de se heurter contre les murailles; mais au bout d'une cinquantaine de pas,

le courant allait se briser contre un large rocher avec une telle violence que la barque tourna presque sur elle-même et faillit sombrer. Mais elle manœuvra avec tant d'adresse, qu'elle sortit heureusement de ce mauvais pas. Trois minutes après, elle alla se heurter contre une grande barque qui était amarrée au bas d'un escalier de pierres.

Cet escalier, qui s'élevait brusquement du fond de l'eau, terminait la partie souterraine du canal, et ses marches supérieures disparaissaient dans l'obscurité. Le bateau qui était là amarré était sans doute celui dont on se servait autrefois pour transporter les victimes dans la Moldau.

Après avoir attaché sa barque à un anneau qui était enfoncé dans le mur, Blanche prit la lampe d'une main, et l'ombrageant soigneusement de l'autre, elle monta hardiment les degrés. La hauteur, comme nous l'avons fait entrevoir, était considérable, et les marches se rétrécissaient graduellement vers la partie supérieure. Enfin elle atteignit une grille qui était fermée en dedans : mais en passant sa main entre les barreaux, elle put, après des efforts réitérés, tirer la barre que le temps et la pluie avaient rouillée.

Blanche poussa la grille qui s'ouvrit en grinçant sur ses gonds. Elle entra alors dans un passage long, bas et étroit. Il y régnait un silence de mort, un silence que le bruit de ses pas parvenait à peine à rompre ; et la lumière de sa lampe paraissait être si faible qu'elle servait plutôt à lui faire voir l'épaisseur des ténèbres qui l'environnaient, qu'à l'éclairer. Au bout de ce corridor elle rencontra une autre grille qu'elle ouvrit de la même manière, et avec la même difficulté que la première ; et puis, tout en avançant lentement et prudemment, elle tint sa lampe élevée, afin de voir le mieux possible autour d'elle.

Mais tout à coup elle tressaillit, une exclamation de terreur s'échappa malgré elle de ses lèvres, et ses traits devinrent aussi livides que ceux d'un cadavre, car elle avait cru apercevoir devant elle une multitude d'hommes armés. Mais elle réfléchit que ce qui l'avait ainsi effrayée n'était autre chose que des armures ; à peine toutefois commençait-elle à se rassurer, qu'elle fut envahie par de nouvelles terreurs, car les objets qu'elle voyait semblaient s'agiter soudainement, quoique aucun ne bougeât de place. Tout cela était un effet des ombres de la lampe, et c'est ce que Blanche ne tarda pas à s'expliquer.

Elle s'arrêta à contempler ces armures avec leurs visières baissées, leurs casques surmontés de plumets ; et elle allait continuer son chemin lorsqu'une de ses panoplies, placée dans un coin, attira son attention par sa petitesse et la délicatesse de son travail. A la ceinture était attachée une épée longue et mince, et qui paraissait être admirablement trempée.

Tout d'abord, Blanche n'avait éprouvé qu'un sentiment de curiosité ; mais insensiblement naquit dans son esprit une idée qui amena le sourire à ses lèvres, et puis la rougeur de l'héroïsme à ses joues. Elle fut ainsi amenée à faire cette réflexion que, sous ses vêtements de femme, elle était exposée à bien des périls dont un homme ne serait pas menacé, et qu'ainsi elle agirait prudemment en empruntant les habits de l'autre sexe. Elle savait, d'ailleurs, que dans son entreprise, elle allait bientôt rencontrer une sentinelle, et quoiqu'elle eût le mot de passe, ne lui serait-il pas plus facile de détourner tous les soupçons en se donnant comme un envoyé de Zitzka, qu'en se disant simplement une amie autorisée par lui à visiter les prisonniers d'Etat ?

Le temps était précieux, et Blanche ne s'amusa pas à délibérer. Mais alors s'éleva chez elle la question de savoir si elle saurait bien endosser cette armure : quelques moments d'examen la rassurèrent sous ce rapport ; et, plaçant la lampe sur une pierre, elle ôta bravement ses vêtements de dessus, et se couvrit de l'armure d'acier. A mesure qu'elle avançait dans sa tâche, la noble jeune fille sentait son courage s'exalter. Enfin, elle plaça le casque sur sa tête et ses mains dans les gantelets ; et en attachant son épée à sa ceinture, elle se dit qu'elle ne serait pas qu'un vain ornement si elle était réduite à en faire usage.

Tenant la visière de son casque levée, Blanche reprit sa lampe et continua son chemin, sans craindre, à présent, que le bruit de ses pas éveillât les échos endormis.

Au bout de quelques minutes, elle atteignit une troisième grille qui ouvrait sur une cour. Après s'être bien assurée de ce dernier fait, elle retourna dans la salle des armures où elle posa sa lampe

dans un endroit abrité contre le vent ; et puis, revenant sur ses pas, elle ouvrit la grille et passa dans la cour.

On arrivait d'habitude dans cette cour par une étroite allée pratiquée entre deux des tours et ayant issue sur la grande place du château : la sentinelle, que Blanche savait devoir tout à l'heure rencontrer, supposerait naturellement qu'elle était venue par le chemin ordinaire, et non par la voie secrète que nous connaissons.

La lune brillait dans cette cour, et ses rayons se réfléchissaient sur l'armure de Blanche ; mais elle s'arrêta, un moment, pour regarder les fenêtres qui étaient en haut de l'une des tours, et où brillait des lumières. Blanche se dit en soupirant : « Hélas ! la généreuse Etna et ses deux suivantes se doutent peu de l'usage que je fais de l'hospitalité qu'elles m'ont si libéralement donnée ! »

Au pied de la tour faisant face à celle où étaient situés les appartements d'Etna, il y avait une porte basse pratiquée dans l'épaisseur du mur. Blanche frappa avec son gantelet qu'on abaissa immédiatement de l'intérieur. A la lueur d'une faible lumière, elle aperçut indistinctement un soldat dont la tête était couverte d'un casque.

— Ouvrez, cria Blanche en grossissant sa voix le plus possible.

— A qui dois-je ouvrir ? demanda la sentinelle qui était chargée de la garde de la tour.

— A quelqu'un qui te donnera le mot de passe, mon ami ; répondit promptement notre héroïne.

— Et ce mot, quel est-il ? demanda le soldat.

— Zitzka, le défenseur du peuple, répliqua Blanche d'un ton ferme et décidé.

Le Taborité ne prononça pas une syllabe de plus ; mais hâta de retirer la barre et de détacher la chaîne massive qui tomba en résonnant sur la dalle. La porte s'ouvrit alors, et Blanche pénétra dans une pièce basse, voûtée, qu'éclairait une lampe de fer suspendue au plafond.

— Quels ordres avez-vous à me donner, jeune page ? demanda la sentinelle, se trompant sur le sexe de Blanche qui vous envoie, et que désirez-vous ?

— Je viens de la part du capitaine général, répondit la jeune fille sans hésitation, et je suis chargée d'un message que je dois remettre en particulier à chacun des trois prisonniers d'Etat.

— Montez cet escalier, mon joli page ; dit le soldat en indiquant les marches qui partaient de l'une des extrémités de la pièce ; cette clef vous ouvrira la porte que vous rencontrerez en haut. Vous entrerez alors dans un corridor ; n'oubliez pas que les trois premières portes à droite sont celles des appartements où sont enfermés les prisonniers. Je n'ai pas besoin de vous recommander de bien fermer les portes après vous : car si tous trois s'échappaient en même temps, nous aurions, vous et moi, fort à faire pour les retenir.

— N'ayez pas peur, mon ami, s'écria Blanche en prenant la clef que lui tendait la sentinelle.

Secrètement exaltée par le succès qui jusqu'alors avait favorisé son entreprise, l'intrépide jeune fille gravit les escaliers, qui étaient éclairés par une lampe de fer placée dans une niche ; et, après avoir ouvert la porte d'en haut, elle se trouva dans un corridor long, mais étroit. De chaque côté de ce corridor il y avait six portes, en travers de chacune desquelles était une barre. On ne saurait imaginer rien de plus sombre que l'aspect de ce passage. L'idée vint naturellement à Blanche que si elle échouait dans sa tentative, elle serait inévitablement jetée elle-même dans l'une de ces cellules dont les portes grimâchaient devant elle ; — à moins, se dit-elle, qu'il n'y eût quelque vertu souveraine dans la bague que la dame du souterrain de Rotenberg lui avait donnée, et qu'elle portait dans la petite bourse de velours suspendue à son cou, et cachée sous ses vêtements.

Blanche, sans s'appesantir longtemps sur ces réflexions, tira hardiment la barre de la première porte à sa droite ; et entrant dans une chambre voûtée, convenablement meublée, elle se trouva en présence d'un individu de haute taille, d'une tournure distinguée, et qui paraissait être encore au printemps de la vie.

Le prisonnier se leva de son siège et examina notre héroïne avec une curiosité mêlée d'anxiété : car prenant Blanche pour un page attaché à quelque haut personnage, il devait croire naturellement que sa visite à une pareille heure avait une cause impor-

tante. — Mais l'air franc et ouvert de Blanche, son visage qui ne respirait que l'innocence et la candeur, le rassurèrent tout de suite, et, il se dit qu'on n'aurait certainement pas choisi un tel messager pour lui apporter de funèbres nouvelles.

— Qui es-tu, mon enfant ? demanda-t-il en s'apercevant que Blanche n'était pas sans embarras pour lui expliquer sa présence.

— Un ami, répondit la jeune fille, très-bas, mais en essayant de donner à sa voix un accent mâle. Dites-moi à qui j'ai l'honneur de parler ?

— Au marquis de Schomberg, mon enfant, répondit le prisonnier. A présent, puis-je savoir à mon tour quel est celui qui semble prendre tant d'intérêt à mon sort, et comment vous avez pu arriver jusqu'à moi ?

— Qui je suis, cela importe peu, monseigneur, répliqua vivement Blanche ; — mais je suis venu pour vous sauver, pour vous rendre à la liberté.

— Ah ! il est possible, en effet, que telles soient vos intentions, dit le marquis en l'interrompant ; mais il est possible aussi qu'il y ait là-dessous quelque petite trahison. Si vous êtes un ami, vous me pardonneriez mes soupçons, bien excusables, puisque vous cachez votre nom.

— Eh bien, ... appelez-moi Angelo Gaspard, s'écria notre héroïne. Et maintenant, écoutez-moi, monseigneur, sans m'interrompre davantage. Il n'y a qu'un soldat taborite entre vous et la liberté, un homme seulement qu'il faudra terrasser et lier, sans autrement le maltraiter, ajouta-t-elle en appuyant sur ces derniers mots : à présent, consentez-vous à me suivre hors de ce donjon ?

— Bien assurément, mon jeune ami, répondit le marquis dont le visage s'illumina de joie, car il lui était impossible de conserver davantage aucun soupçon. Pardonnez-moi si un moment...

— Nous n'avons point le temps, monseigneur, d'échanger des paroles de courtoisie, dit Blanche d'un ton ferme et respectueux tout à la fois. Il faut que j'aie maintenant préparer vos compagnons à l'idée de cette liberté que j'ai juré de vous rendre à tous trois.

En parlant ainsi, elle sortit et entra dans la pièce voisine, qui était occupée par le baron de Rotenberg. Pour celui-là, elle était tout à fait une étrangère, elle, l'humble paysanne qui avait osé entreprendre de le sauver. Mais elle le connaissait de vue, car elle n'avait pu vivre si longtemps dans le voisinage du château sans avoir rencontré fréquemment le fier possesseur de cette forteresse.

Elle expliqua l'objet de sa visite avec autant de précision qu'au marquis de Schomberg, et quand elle les eut réunis dans une même cellule, elle se rendit auprès du comte de Schonwald.

— Monseigneur, lui dit-elle, en s'avançant vers lui tout de suite et sans hésitation, car elle savait combien il était bon et généreux, monseigneur, je suis ici pour vous sauver, vous et vos compagnons.

— Qui êtes-vous, généreux enfant ? exclama le comte ; et comme la lumière de la lampe tombait sur Blanche, il examina ses traits avec une attention qui prouvait qu'ils ne lui étaient pas inconnus. Certainement, continua-t-il, je vous ai déjà vue, et cependant je ne puis me rappeler ni où ni quand.

— Je ne sais pas que votre Excellence m'ait jamais vue, observa Blanche, en ayant beaucoup de peine à triompher de la confusion qui menaçait de la trahir ; mais, ajouta-t-elle, ma sœur m'a souvent parlé de la bonté que votre Excellence témoigne à ses parents adoptifs.

— Quoi ! est-il possible que Blanche Gaspard soit votre sœur ? s'écria le comte de Schonwald. J'ignorais qu'elle eût des parents au monde.

— Oui, monseigneur, je suis son frère, dit notre héroïne, résolue à profiter des avantages que pouvait lui procurer son armure. Mon nom est Angelo, et je suis tout dévoué à votre service. Le fait est que j'ai fait serment de vous rendre à la liberté ou de périr.

— Excellent enfant, digne d'une si charmante sœur ! dit le comte de Schonwald, en prenant dans les siennes la main gantée de Blanche. Ma reconnaissance éternelle te sera acquise, non pas tant pour le service que tu m'auras rendu qu'à cause des généreux sentiments qui ont inspiré ta conduite.

— Oh ! monseigneur, vous m'avez déjà suffisamment récompensé ; ou plutôt vous avez acquis tous les droits possibles à ma

gratitude, s'écria Blanche, par la bienveillance dont vous avez toujours comblé le bon Gaspard et sa femme. Mais ne restons pas ici un instant de plus qu'il n'est nécessaire : le temps est précieux !

A peine avait-elle achevé ces paroles que le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg entrèrent dans la cellule. Les trois seigneurs se félicitèrent mutuellement de la perspective qu'ils entrevoyaient, car, quoiqu'ils ignorassent encore les arrangements et les dispositions prises par Blanche, il y avait en elle un tel air de confiance qu'ils se prenaient malgré eux à espérer.

Blanche leur expliqua alors comment ils devaient procéder, et leur exposa son plan ; et ces trois hommes, dans toute la force de la vie et de la santé n'hésitèrent pas à se laisser conduire par cet enfant, qui, malgré son courage et son noble cœur, n'était qu'une femme.

Ils se mirent immédiatement à l'œuvre. Les trois seigneurs restèrent en haut de l'escalier, dont Blanche feignit de fermer la porte, en tournant et retournant la clef dans la serrure. Puis elle descendit les degrés, traversa la pièce d'en bas, et accosta la sentinelle, en disant : — Voici la clef, je vous remercie.

— Votre visite n'a pas été longue, mon joli page, observa le soldat ; et tout en parlant il déposa sa halberde sur un banc pour passer la clef dans son trouseau.

Alors, avec la dextérité d'une lionne, mais sans aucune intention méchante, Blanche se précipita sur lui. La soudaineté de l'attaque et l'adresse avec laquelle elle était faite trompèrent le Taborite qui chancela contre la muraille. Aussitôt arrivèrent les trois seigneurs qui saisirent le soldat, et lui mettant un poignard sous la gorge, le menacèrent de le tuer, s'il proférait un cri.

Le Taborite, voyant qu'il était victime d'un stratagème et que toute résistance ne servirait qu'à le perdre, céda à la nécessité. On le conduisit dans l'une des cellules occupées naguère par les prisonniers d'Etat, on tira la barre en travers de la porte, et on l'abandonna à son triste sort.

En une seconde, Blanche et les seigneurs furent dans la cour. Tout y était silencieux, et l'on n'apercevait pas l'ombre d'un ennemi. Blanche jeta un regard rapide sur les appartements d'Ortina ; mais il n'y avait plus de lumière aux fenêtres, et elle murmura tout bas : — Puisse-tu me pardonner, généreuse amie, la façon coupable dont je t'ai récompensée de ton hospitalité !

Elle ouvrit ensuite la grille, et conduisit les seigneurs le long du sombre corridor aboutissant à la salle des armures. Elle retrouva là sa lampe, brûlant toujours à l'endroit où elle l'avait posée.

Le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg, et le comte de Schonwald se munirent, en passant, d'épées et de toutes les armes dont ils pouvaient avoir besoin, puis ils suivirent leur guide, qui les précéda la lampe à la main.

Après avoir traversé un autre corridor, ils arrivèrent à l'escalier de pierre auquel était amarré le bateau de Blanche, à côté de l'autre que nous avons déjà mentionné. La barque étant trop petite pour les contenir tous ils entrèrent dans ce dernier, et le poussèrent au milieu du canal.

Au bout de quelques minutes, ils aperçurent les rayons de la lune qui se jouaient sur les eaux de la rivière, et aussitôt Blanche éteignit sa lampe.

Le bateau sortit alors du canal, et au moment où il entra dans le courant du fleuve, les trois seigneurs levèrent simultanément la tête vers les tours de cette forteresse d'où ils venaient de s'échapper si miraculeusement, et les expressions de leur manquèrent pas pour remercier leur jeune libérateur.

Mais Blanche coupa court à cette effusion en les invitant à aviser aux moyens de conserver cette liberté qu'elle venait de leur rendre ; elle leur fit observer qu'il était nécessaire qu'ils marchassent toute la nuit, afin que le lever du jour les trouvât le plus loin possible de Prague. Car, ajouta-t-elle, on pouvait être certain que la fureur de Zitzka, à la nouvelle de leur évasion, n'aurait point de bornes, et que des émissaires seraient dépêchés dans toutes les directions pour les ressaisir.

Les seigneurs furent frappés de la justesse de ces observations ; le marquis de Schomberg et le marquis de Schonwald échangèrent entre eux quelques paroles.

(A continuer.)



**RECETTE AGRICOLE.**

Méthode pour raviver les boutures flétries

Il y a un grand avantage dans une foule de circonstances, à pouvoir rendre leur fraîcheur à des rameaux qu'on a détachés dans l'intention de les planter comme boutures, et qui, n'ayant pas été mis en terre peu de temps après avoir été coupés, se sont plus ou moins fanés ou même flétris. Or, l'auteur anonyme de l'article que nous allons traduire dit que la méthode qu'il se propose de faire connaître, qu'il met constamment en pratique depuis longtemps et dont il ne se donne pas comme l'inventeur, amène ce résultat presque sûrement; comme en même temps elle est des plus simples, il y a double motif pour la signaler aux lecteurs de ce journal. Lorsque, pendant l'été, je fais, dit-il, ma petite tournée annuelle, afin de rendre visite à mes amis, je rapporte généralement chez moi quantité de boutures des bonnes plantes que j'ai vues chez eux. Nécessairement, en raison du temps que je mets à faire ce petit voyage, ces rameaux sont à peu près tous flétris à un haut degré lorsque je rentre chez moi, malgré toutes les précautions que j'ai pu prendre pour leur conserver leur fraîcheur. Pour remédier à cet inconvénient et pour les raviver, je les plonge dans de l'eau à laquelle j'ai ajouté une petite quantité d'une solution de camphre. Au bout de trois ou quatre heures seulement elles ont en général repris leur état primitif; cependant quelquefois je me suis bien trouvé de les laisser tremper plus longtemps dans ce liquide. Les effets de cette immersion sont vraiment de nature à étonner tous ceux qui n'ont pas fait eux-mêmes cette expérience, et qui n'en ont pas été témoins.—On peut employer également ce procédé simple et commode pour raviver les bouquets qui commencent à se faner; on peut asperger le feuillage avec l'eau camphrée ou l'y immerger, ou encore y plonger les queues et les fleurs.—Le camphre étant faiblement soluble dans l'eau, il est nécessaire, pour préparer l'eau camphrée, de faire dissoudre d'abord un peu de cette substance dans l'alcool. Trois ou quatre gouttes de cette solution ajoutées à un peu d'eau suffisent pour produire l'effet désiré.

**ANNONCES.**

**VOLAILLES DE PRIX**

**ŒUFS A VENDRE**

Le soussigné offre en vente des œufs de la magnifique race de volailles, **GAME DE LORD DERBY BLACK NEASTED REDS.**

Ces volailles ont obtenu des prix à plusieurs expositions provinciales, et ont été achetées par le soussigné à un prix très-élevé.

Prix des œufs : la douzaine, \$2.50. S'adresser à

**B. F. CAMPBELL.**  
A St. Hilaire, Comté de Rouville.  
13 mai 1869.

**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC**  
Division Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Tous les jours		Train Mixte	
	Mille Aller.	Mille Retour	Aller Mardi Samedi	Retour Lundi Merc'di Vend'di
Pointe-Lévi	9-30	9-00	1-00	3-00
Hadlow	9-40	8-50	1-10	2-50
Chaudière Curve	9-55	8-30	1-30	2-30
St. Jean Chrysostome	10-05	8-05	1-45	2-15
St. Henri	10-20	7-50	2-05	1-55
St. Charles	10-45	7-20	2-35	1-25
St. Michel	11-00	7-00	3-00	1-00
St. Valier	11-13	6-48	3-15	12-45
St. François	11-28	6-30	3-33	12-25
St. Pierre	11-38	6-20	3-45	12-12
St. Thomas	11-55	6-05	4-00	11-55
Cap St. Ignace	12-15	5-40	4-30	11-18
L'Anse à Giles	12-25	5-30	4-45	11-05
L'Islet	12-35	5-15	5-00	10-50
Trois-Saumois	1-00	4-48	5-25	10-25
St. Jean Port-Joli	1-15	4-30	5-43	10-05
Elgin Rond	1-25	4-17	5-55	9-50
St. Roch	1-35	4-05	6-10	9-30
Ste Anne	2-00	3-40	6-35	9-05
Rivière-Ouelle	2-15	3-18	6-55	8-45
St. Denis	2-30	3-00	7-10	8-25
St. Paschal	2-45	2-45	7-30	8-05
Ste. Hélène	3-05	2-30	7-50	7-40
St. André	3-12	2-23	8-00	7-30
St. Alexandre	3-25	2-15	8-15	7-15
Lake Rond	3-40	2-00	8-35	6-50
River-du-Loup	4-00	1-45	9-00	6-30

**L'E PETIT ECHO DE ROME**

Journal du Concile  
DES MONUMENTS, DES INSTITUTIONS,  
DES MEURS ET DES USAGES ROMAINS,  
AVEC UNE CHRONIQUE SPECIALE DE  
**ZOUAVES PONTIFICAUX.**

Bureaux : Rue du Cherche-Midi, 15, à Paris. Directeur, B. Gassiat. Protonotaire apostolique. — Abonnement au Canada, 13 frs. ou \$2.60 par an, y compris les frais de poste.

On peut aussi recevoir en même temps  
**L'ÉCHO DE ROME**

Revue des travaux du Concile, des diverses académies et congrégations romaines, encouragée et bénie par Sa Sainteté le Pape Pie IX; et honorée des suffrages de plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. Ce journal paraît deux fois par mois par livraison de 64 pages. Tous les journaux catholiques de France ont salué son apparition avec bonheur et lui ont adressé les éloges les plus flatteurs. Le Directeur est le même que celui du *Petit Echo de Rome*. Le prix de l'abonnement pour le Canada est de 24 frs. ou \$4.80, y compris les frais de poste. Les deux *Echos* réunis coûtent 34 frs. ou \$6.80.

On peut s'abonner aux deux publications susmentionnées au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au soussigné

**FIRMIN H. PROULX,**  
20 mai 1869 Imprimeur-Libraire.

**APPRENTI DEMANDE**

Un jeune homme qui désirerait apprendre la Typographie, trouvera de l'emploi en s'adressant à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* à Ste. Anne de la Pocatière.

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES**

AD-BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

- Anctil, F. X. Boucher, Augustin
  - Caron, Pître Coron, Louis
  - Lévêque, Frs. Lallemand, Johnny
  - Martin, Antoine Morin, Marie
  - Ouellet, Alfred Ouellet, Vve Maxime
  - Potvin, Valier Pelletier, Bruno
  - Pelletier, Joseph Pelletier, Jérémie
  - Pelletier, Chas. March.
- 26 mai 1869. J. DIONNE, M. P.



**CONTRATS DE LA MALLE**

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI de VENDREDI, LE 28 MAI,

Pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places mentionnées plus bas, depuis le 1er juillet prochain.

Entre Ste. Claire et St. Henri, 6 fois par semaine.

Entre Berthier et la Gare du Chemin de Fer, 12 fois par semaine.

- Entre la Rivière-Ouelle do 12 do
  - Entre St. André do 7 do
  - Entre St. Apollinaire do 2 do
  - Entre St. Aubert do 6 do
  - Entre St. Denis do 12 do
  - Entre St. Léonard do 2 do
  - Entre St. Raphaël do 6 do
  - Entre le Village des Aulnais do 12 do
  - Entre St. Charles et St. Gervais do 6 do
- (Devant coïncider avec le Chemin de Fer.)

Des notices imprimées contenant des renseignements plus détaillés relativement aux conditions du contrat proposé, peuvent être vues et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc aux bureaux de Postes mentionnés plus haut ou au bureau du soussigné.

**WILLIAM G. SHEPPARD,**  
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 10 avril 1869.

**J. B. C. HEBERT,**  
NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son Etude, en la maison ci-devant occupée par feu le Notaire Ant. A. Parent, au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

**J. B. C. HEBERT,**  
Notaire. 7 mai 1869